



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024
Cinquième séance - mercredi 17 avril 2024 à 19 h
Salon du personnel

ORDRE DU JOUR

**«Toute décision du conseil d'établissement doit être prise
dans le meilleur intérêt des élèves.»** (LIP, art. 64)

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption et suivis au procès-verbal du 20 mars 2024**
- 4. Questions du public**
- 5. Sujets pour adoption**
 - Règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025 (fiche 10 MEQ)
- 6. Sujets pour approbation**
 - Listes d'effets scolaires et contribution financière exigée des parents 2024-2025 (fiche 8 MEQ)
 - Règles de conduite et mesure de sécurité 2024-2025 (fiche 7 MEQ)
 - Utilisation des locaux 2024-2025 (fiche 21 MEQ)
 - Sorties éducatives impliquant un changement d'horaire ou un déplacement (fiche 16 MEQ)
 - Fonds à destination spéciale (fiche 22 MEQ)
- 7. Sujets pour consultation**
 - Photos scolaires 2024-2025
- 8. Sujets pour information**
 - Manuels scolaires et matériel didactique (*intégrés à la consultation sur les listes d'effets scolaires et la contribution financière exigée des parents*)
- 9. Information des membres du conseil d'établissement :**
 - Présidence
 - Direction
 - Représentant du comité de parents du CSSDA
 - Représentants des enseignants
 - Représentante du service de garde
 - Représentante du personnel de soutien
 - Représentante des professionnels

10. Questions diverses

11. Date de la prochaine séance : 15 mai 2024 à 19 h